

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS
UN AN (52)
BUREAU
RUE DE
METUVE

OÙ SONT
LES MOULES
À PRÉSENT ?

= ANVERS =
REMPART DU
CLÉRICALISME

= LIÈGE =
BOULEVARD DU
LIBÉRALISME



ABONNEMENT :

En an . . . fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois . . . fr. 3 75

RECLAMES :

La ligne . . . » 1 00
Fait-divers . . . » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

La crise.

M. Julien d'Andrimont ne parvient décidément pas à former un Collège. Il ne manque cependant pas de conseillers prêts à se sacrifier sur l'autel de la cité; seulement, tous voudraient faire partie d'un Collège ayant quelque chance de durée. Or, il est évident qu'un Collège formé dans les circonstances actuelles serait un Collège essentiellement éphémère, ballotté continuellement entre les deux fractions égales du Conseil. Aucune grande question d'administration ni aucune affaire politique ne pourrait être abordée par un semblable Collège qui se verrait condamner à végéter le plus modestement possible, en évitant toute discussion susceptible de provoquer un vote sous lequel il succomberait.

Dans ces circonstances, nous l'avons dit dès le premier jour, une seule issue nous reste pour sortir du gâchis : la dissolution.

Que les conseillers actuels et les candidats nouveaux se prononcent nettement sur les trois grandes questions qui divisent le Conseil, c'est-à-dire sur la révision de la Constitution, l'enseignement laïque et — dans l'ordre administratif — l'éclairage public; ensuite, le corps électoral prononcera.

Après l'élection, du moins, les conseillers élus pourront marcher droit devant eux; aujourd'hui, ils ne peuvent que patauger.

A propos du Congo.

Voici une nouvelle concernant le Congo donnée par l'Escout :

Une loterie de vingt millions avait été autorisée en France au profit de l'Etat du Congo par l'ancien ministre Ferry. Cette autorisation de loterie devait payer le Quiloo, un territoire grand comme trois fois la France et cédé en toute propriété à ce pays. Le Roi des Belges vient de céder à son tour la concession de loterie pour une somme de dix millions à un consortium de banquiers français.

Donc, le roi achète, vend, prête, brocante des pays, des rois et des hommes, comme si tout lui appartenait. Il estime au prix de dix millions de francs, un pays trois fois grand comme la France, et donne, par-dessus le marché, les quelques millions de nègres qui habitent la contrée.

Et ces nègres, que l'on vend si allègrement, les a-t-on consultés? Ont-ils voté leur annexion?

Que diraient donc le roi et tous les hauts fonctionnaires belges qui tripotent dans l'affaire du Congo, si un souverain étranger s'avisait de vendre les Belges et la Belgique, comme Léopold II vend l'Afrique et les Africains?

Et dire que voilà à quelles jolies opérations ont servi les sommes produites par la souscription pour la « civilisation » de l'Afrique!

En tout cas, il est une chose certaine, c'est que le roi a, à présent, pour devoir, de rembourser les milliers de francs souscrits par tous les bons belges, qui ont simplement cru, il y a quelques années, apporter leur obole à une œuvre humanitaire.

Aujourd'hui, l'œuvre humanitaire est devenue une affaire financière et le roi, empochant des millions, se montrera simplement honnête — commercialement parlant — en remboursant ceux qui ont mis les premiers fonds dans ses opérations.

Si, après avoir, l'an dernier, recueilli un millier de francs de souscription pour les ouvriers sans travail, j'avais employé cet argent à l'achat d'une garniture de cheminée ou de quelques toiles du peintre Kronké, on n'aurait pas manqué de me traiter de filou tout court, dans le premier cas, et de filou imbécile dans le second — et l'on aurait eu raison.

Or, le roi, ayant organisé, dans tout le pays, des souscriptions destinées à faire les frais d'expéditions scientifiques en Afrique, le roi, dis-je, ne peut vendre à son profit le produit de ces expéditions, sans rembourser d'abord les souscripteurs qui ont versé des fonds dans l'affaire.

Si sa majesté agissait autrement, elle se conduirait absolument comme ce jeune et intéressant littérateur, condamné naguère pour collaboration à la *Lamponette*, et qui, après avoir recueilli les souscriptions, les articles et les dessins nécessaires à la publication de la *Meuse Illustrée* — journal destiné à être vendu au profit des pauvres de Liège et de Paris — a jugé plus simple de faire vendre le journal à son profit — en oubliant de payer l'imprimeur.

Sa majesté voudra-t-elle refaire, elle

aussi, le coup de la souscription? Pour son honneur, nous espérons que non!

CLAPETTE.

Demandez à tous les vendeurs : l'*Almanach du Frondeur*. — 32 pages, 16 dessins. — 20 centimes.

Mes perdrix rouges.

A mon bon camarade Jacques Marseille.

La mère n'était plus, et toute la couvée, cueillie avant d'éclore, après le deuil fatal, par une poule était avec soin élevée. A peine à quelques pas de son rocher natal.

C'est au Mas de la Treille, où l'accueil amical Salue avec bon cœur, chaque an, notre arrivée. Quand nous venons heureux, la besogne achevée, Gouter d'un vin clair et le limpide cristal.

C'est là que s'élevait la joyeuse nichée, dans la lavande en fleur timidement cachée. Chassant avec ardeur sauterelle et criquet;

En pleine liberté la petite famille Grandissait sous les yeux d'une petite fille, Et formait un tableau gracieux et coquet.

FIX.

A coups de fronde.

La *Gazette de Liège* terminait cette semaine un boniment en faveur du *Patronage St-Joseph*, par ces lignes touchantes :

« En présence des dangers de tous genres où sont journellement exposés la foi et la vertu de la jeunesse ouvrière, c'est un devoir pour tout catholique vraiment digne de ce nom de soutenir et de développer ces excellentes institutions de patronage, où les enfants de la classe laborieuse trouvent des délassements honnêtes en même temps qu'un préservatif contre les trop fréquents et immoraux entraînements de la rue. »

Les petits-frères en sont-ils?

* * *

Le tribunal correctionnel de Liège a condamné avant-hier, à cent francs d'amende les personnes coupables d'avoir établi — avec la permission de la police — le jeu du chemin de fer, dans un café de cette ville.

Nous n'avons rien à reprocher à la justice au sujet de cette affaire; seulement, nous nous réjouissons de voir, si cette belle sévérité atteindra aussi les personnages huppés qui, chaque soir, tolèrent et dirigent des jeux de hasard dans des cercles *bécarre*, qui, au fond, sont à peu près aussi publics que des cabarets.

* * *

Le correspondant liégeois du *Journal de Bruxelles* écrit à cette feuille que toutes les combinaisons ayant pour but de donner un successeur à M. Honet sont fort bouleversées par suite, dit-il, « de l'entrée en lice d'un nouveau concurrent très-sérieux. M. Bontemps, juge de paix du 1^{er} canton de Liège, excellent juriste, beau-frère de M. Beco, chef du cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. La nomination de M. Bontemps paraît assurée. »

Gageons que si M. Bontemps l'emporte sur ces concurrents, sa qualité « d'excellent juriste » pesera dans la balance beaucoup moins que celle de beau-frère du chef du cabinet du ministre!

* * *

Le journal anglais *Truth* nous apprend que le duc d'Edimbourg, fils de la reine Victoria, qui, à plusieurs reprises, s'est produit comme violoniste dans des concerts de bienfaisance, est décidé à renoncer à sa carrière musicale, les critiques malveillantes dont il a été l'objet de la part des journalistes l'en ayant dégoûté.

On voit, par ce simple fait, la différence qu'il y a entre l'Angleterre et la Belgique.

Chez les anglais, la presse critique un prince qui se mêle de faire de l'art, absolument comme s'il s'agissait du premier venu. En Belgique, qu'un prince ou même un amateur huppé lâche trois couacs dans un concert ou barbouille de couleurs un pauvre morceau de toile qui n'en peut mais, tous les grands journaux se pâment d'admiration.

Qu'on se rappelle à ce sujet, l'infatigable petite croûte envoyée par la reine à la tombola de la Fany-fair de l'an dernier. C'était horrible, cela n'avait ni dessin, ni couleur, ni sentiment, ni esprit, et, cependant, les journaux crièrent au chef-d'œuvre — et l'on vendit les billets 20 francs.

Hein, qu'il y a encore plus loin qu'on ne pense, de la Belgique à l'Angleterre?

* * *

La *Gazette de Liège*, après avoir signalé plusieurs traits de générosité du pape — lequel, a paraît-il, distribué deux mille francs aux prêtres les plus méritants de Rome, 12,000 à l'Institut des artisans de St-Joseph etc., — termine son article par ces lignes :

« Point d'œuvre, point de misère à laquelle ne s'étende la sollicitude de Léon XIII, et quoique dépourvu de tout et pauvre lui-même, sa charité donne des millions. »

« La charité des enfants répondra à cette charité de père (oh! oh!), et il lui enverront généreusement les dons de leur piété filiale. PLUS LARGEMENT ENCORE CETTE ANNÉE, en laquelle sera célébré, dans le monde entier, le jubilé de cinquante années de prêtrise de ce pape qui aura été un des plus pauvres de tous et en même temps l'un des plus grands distributeurs d'aumônes. »

Nous nous proposons personnellement d'envoyer notre obole au saint père afin de lui permettre de renouveler la paille humide de son cachot, mais puisque la *Gazette* nous affirme que le pape s'empresse de distribuer à des pauvres congrégations l'argent qu'il reçoit, nous nous ferons un devoir d'éviter pareille besogne au saint père, et nous distribuerons nous même nos aumônes aux pauvres gens du pays.

Que tout les bons chrétiens fassent comme nous et le saint père pourra se reposer un peu sur sa sainte botte de paille.

* * *

Jeudi dernier, un mariage du high life a permis à un curé de cette ville — M. le doyen de St-Jacques — d'inaugurer un petit commerce d'un genre nouveau. Sachant que les toilettes de la mariée et des invités, devaient exciter la curiosité de tout le monde féminin, cet excellent curé avait placé aux portes de l'église, des individus chargés de ne laisser pénétrer dans l'église que les personnes qui consentiraient à acquitter un droit d'entrée de un franc.

La recette d'ailleurs, a été fructueuse, ce qui probablement engagera ce bon curé à persister dans ce système, d'une convenance si parfaite, qui consiste à exhiber, comme un sujet de ménagerie, moyennant finances, une jeune mariée, aux yeux des curieux.

Qui sait même si, un jour ou l'autre, ce bon curé, pour augmenter la recette, n'exigera pas des mariés qu'ils exécutent quelques exercices dans le chœur de l'église!

* * *

Cette semaine, les curés ont triomphalement annoncé au prône qu'ils rentreraient dans les écoles et ils ont invités les instituteurs et les institutrices, naguère excommuniés, à se présenter au confessionnal et à la sainte (?) table.

Vous verrez que, dans quelques semaines, ils injurieront les membres du personnel enseignant qui n'auront pas répondu à cette aimable invitation.

* * *

A propos du gaz. — Lors de l'adjudication qui a eu lieu mercredi passé à la Bourse, une compagnie anglaise a offert, par soumission, de fournir le gaz aux gares d'Anvers à raison de 15 centimes le mètre cube, avec engagement d'en réduire le prix à 12 centimes dès que la consommation atteindra un certain chiffre.

Et dire que M. Warnant et ses acolytes menaçaient de donner leur démission si l'on n'acceptait pas les propositions de la compagnie Orban, laquelle daignait nous offrir le gaz à 18 centimes.

MM. Warnant et compagnie... du gaz, trouvaient que ce prix était les plus avantageux que l'on put rêver.

L'événement prouve à quel point ils avaient raison!

* * *

Congo. — La *Chronique* a reçu de M. le baron Sadoine, directeur des établissements de Seraing, une lettre qui jette un jour curieux sur la question du Congo, envisagée comme débouché promis à l'industrie belge :

« Seraing, le 5 janvier 1885. »

» Monsieur le Directeur,

« Dans votre numéro de samedi 2 et dimanche 3 janvier, vous reproduisez un article de l'*Escout* qui cite mon nom parmi ceux des personnes qui auraient refusé les offres du Roi pour réunir les capitaux nécessaires au développement du Congo. »

« Je regrette de devoir vous dire que je n'ai pas eu l'honneur d'être interpellé à ce sujet, et j'ajouterai que de ma propre initiative et au nom du syndicat

des aciéries belges, j'ai offert à l'administration de l'Etat indépendant du Congo, sous la date du 15 septembre, de lui fournir le matériel fixe, rails et traverses métalliques, pour la première section de 100 kilomètres de chemin de fer, contre paiement en dix annuités. »

« Veuillez, je vous prie, insérer la présente dans votre plus prochain numéro et croire à ma considération distinguée. » E. SADOINE. »

Voilà qui prouve, n'est-ce pas, que c'est bien la prospérité commerciale et industrielle de la Belgique qu'ont en vue les charismants chefs de l'Etat du Congo.

Quand il s'est agi de fournir les premiers fonds pour entamer cette grosse affaire, c'est aux Belges que l'on a fait appel — et les souscriptions ont afflué.

Quant il a fallu trouver des hommes pour les premières expéditions en Afrique, ce sont des officiers belges qui se sont dévoués et qui, pour la plupart, sont morts.

Seulement, aujourd'hui, qu'il s'agit de rails et de matériel à fournir, de bénéfices à réaliser, enfin, c'est aux Anglais que l'on s'adresse — et l'on envoie paître les Belges assez naïfs pour demander leur part du gâteau.

C'est une application nouvelle du principe économique de la division du travail : aux Belges, les dépenses et les dangers; aux étrangers, les travaux et les bénéfices! C'est charmant!

* * *

Jeudi, à 4 heures, le comité de l'Association libérale a voté l'exclusion, par 13 voix contre 3, du vétérinaire caméléon dont nous avons parlé samedi.

R. I. P.

M. le docteur DROIXHE donne ses consultations sur les *Maladies des enfants*, les mardis et vendredis, de 2 à 4 heures, rue Agimont, 12.

Au Palais de Justice.

Mercredi, le palais de justice était en émoi. Partout, des conseillers affairés s'empressaient de revêtir leurs robes les plus éclatantes. D'anciens magistrats, que l'on croyait ramollis depuis longtemps, se montraient même dans les couloirs, marchant et parlant comme des personnes naturelles. Un grand événement allait avoir lieu. Sur l'initiative de M. le président Schuermans, la cour se préparait à fêter son concierge, M. Ringlet, décoré de la médaille civique, pour être resté à la porte pendant vingt-cinq ans.

Pareil héroïsme ne pouvait, certes, rester sans récompense. Pendant vingt-cinq ans, en effet, Ringlet a ouvert et fermé la porte avec une suprême distinction. Pendant vingt-cinq ans, ce concierge, chargé du nettoyage et du frottage général, s'est acquitté avec zèle de sa mission; inutile d'ajouter que le brave homme a toujours été bien payé — mais cela ne diminue en rien son mérite.

C'est ce qu'a très bien compris M. le premier président qui, dans un émouvant discours, reproduit en partie par la *Meuse* et la *Gazette de Liège*, a rappelé les plus beaux traits de la carrière du noble concierge du palais.

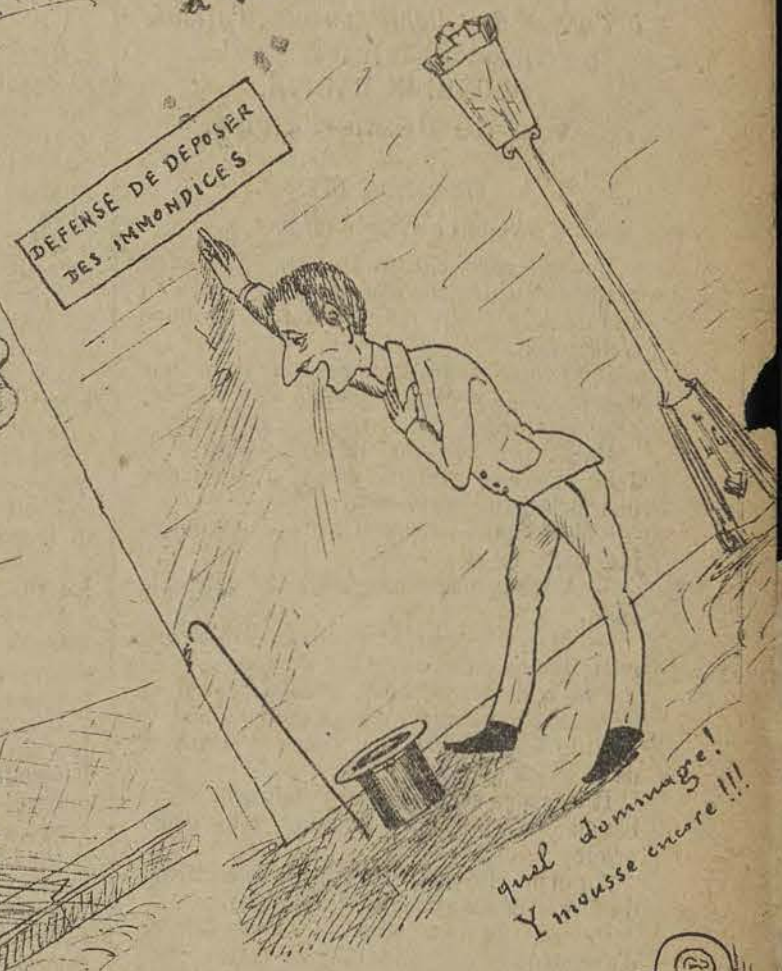
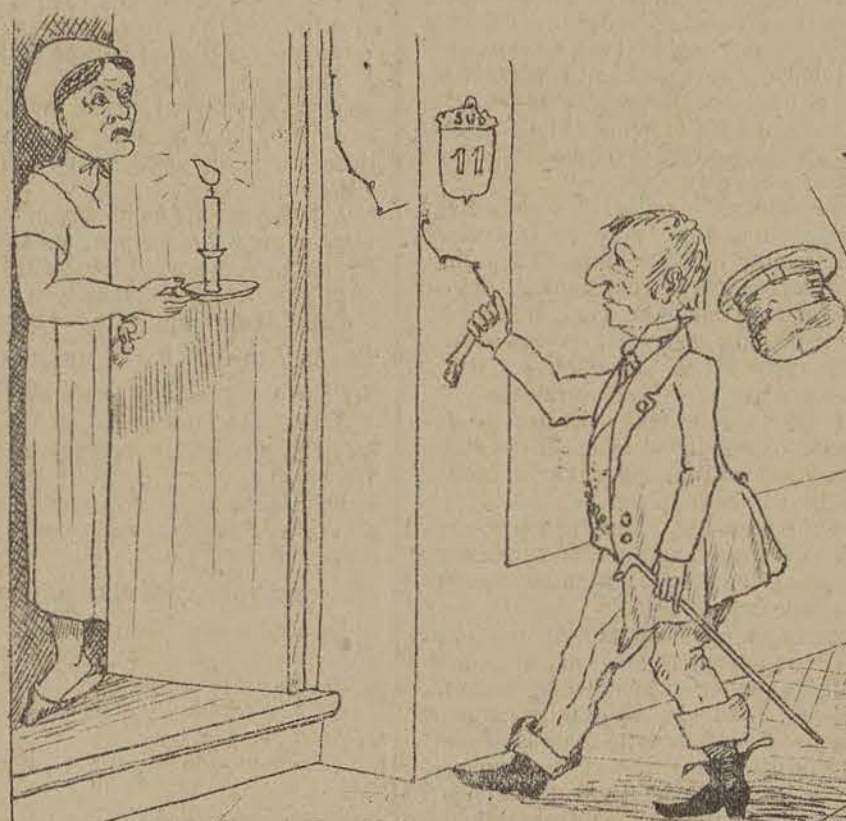
« Hubert, a dit le vénérable président, vous avez été pendant plus d'un quart de siècle un serviteur modèle, aussi dévoué que fidèle et discret; par votre intelligence, par votre tact, votre tenue vous vous êtes élevé bien au-dessus de votre modeste position; vous êtes devenu notre « majordome » et, mieux encore, notre homme de confiance (sic). »

« Aussi quand, à l'occasion de votre médaille civique, s'est produite l'idée de vous décerner un souvenir, quelle unanimité d'assentiment, quel empressement, quel élan, dirais-je même, si un sentiment PEUT-ÊTRE EXAGÉRÉ de notre dignité ne me retenait » (resic).

« Jamais personne, avant nous, — a dit ensuite M. Schuermans — n'avait ouvert et fermé la porte avec ce tact et cette noblesse. Et même (si je ne craignais de paraître faire la leçon au pouvoir, comme j'ai eu le courage de le faire naguère) j'ajouterais que, pour un concierge comme vous, une médaille n'était pas suffisante; vous méritiez certes d'être grand cordon!

« Depuis plus de vingt-cinq ans, c'est vous qui lavez, qui frottez le parquet — à la manche, surtout; jamais, pendant un quart de siècle, vous n'avez, noble concierge, cessé d'être digne des loges! pas une fois, vous n'avez manqué de toucher vos appointements

LE JOUR LA NUIT



Hôtel de la Belle Etoile
BONNES CHAMBRES pour voyageurs